

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi dernier, alors qu’au Nord de la Métropole le pont de Couzon a dû être fermé en toute urgence suite au passage d’un poids-lourd non autorisé, au sud, le maire de Solaize, celui de Vernaison et des élus locaux incitaient leurs concitoyens à s’opposer aux mesures de sécurité permettant de maintenir une ouverture partielle du pont de Vernaison.

Jean-Charles Kohlhaas, vice-président délégué aux Déplacements, intermodalités et logistique urbaine : *« Les ponts structurent l’organisation de nombreux déplacements des habitants de notre Métropole. Or, certains ouvrages comme le pont de Vernaison sont vieillissants et force est de constater que les mandats Collomb et Kimelfeld ont privilégié les chantiers nouveaux à l’entretien de l’existant. Il est primordial d’assurer leur surveillance et leur maintenance. Plusieurs effondrements de ponts ces dernières années, en France (Mirepoix-sur-Tarn le 18 novembre 2019) et à l’étranger (Gênes le 14 août 2018), nous l’ont tragiquement rappelé. Il est irresponsable et inacceptable que certains maires incitent les habitants à s’opposer à une mesure qui vise à éviter tout drame dans notre Métropole. »*

La Métropole de Lyon a la responsabilité de 735 ouvrages d’art – ponts, passerelles ou trémies – sur l’ensemble de son territoire. Parmi ces ouvrages 186, font l’objet une surveillance renforcée compte tenu de leur complexité et/ou de leur vétusté. Ces dernières années ce patrimoine existant n’a pas fait l’objet du niveau d’investissement qu’il mérite. Depuis juillet 2020 l’exécutif de la Métropole met en place un plan de gestion à long terme, tout en donnant la priorité absolue aux enjeux de sécurité à court terme. C’est la raison pour laquelle le pont de Couzon-au-Mont-d’Or est fermé à la circulation depuis vendredi soir et qu’une mise à sens unique du pont de Vernaison doit être préparée.

Fabien Bagnon, vice-président délégué à la Voirie et mobilités actives : *« Nous sommes passés très près d’une catastrophe. Le passage d’un camion de 32 t a endommagé le pont de Couzon sur lequel seuls les véhicules de moins de 3,5 t étaient autorisés. Pour éviter tout accident et dans l’attente des conclusions des investigations techniques, nous avons dû fermer le pont en urgence. »*

La fermeture du pont de Couzon s’est imposée suite au passage d’un poids-lourd non autorisé qui a fragilisé sa structure. Les équipes de la Métropole sont sur place depuis vendredi après-midi pour s’assurer de sa mise en sécurité et constater les dégâts en urgence. Cette première inspection s’est focalisée sur la poutre de rigidité qui a cédé sous le poids du camion comme en témoignent les images d’enregistrement tournée par des riverains. Au vu des premières expertises, la circulation automobile ne pourra être envisagée qu’après réalisation de travaux de réparation pour lesquels il n’est pas possible d’annoncer des délais. Des précisions pourront être apportées suite à l’inspection globale de l’ouvrage qui est en cours et qui permet de s’assurer que d’autres éléments de l’ouvrage (platelage, ancrages) n’ont pas été fragilisés.

Le pont de Vernaison, construit en 1957, fait quant à lui l’objet d’un dispositif de surveillance 24h/24h depuis le printemps 2019. Début 2020, il a bénéficié de travaux d’urgence concernant l’étanchéité des 4 chambres d’ancrage des haubans qui le soutiennent. Le pont est interdit aux poids-lourds depuis le 12 mars 2020. Cette interdiction a permis de ralentir la dégradation de la structure, mais elle reste mal

Service Presse Métropole de Lyon :

Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94

www.grandlyon.com/presse

respectée. De plus les épisodes de canicule qui se succèdent mettent à rude épreuve le système de câblages et d'ancrages. Une barre d'ancrage en particulier est déjà très fragilisée. Pour prévenir une fermeture définitive du pont les experts préconisent une réduction supplémentaire de la circulation. Aussi, la Métropole prépare une mise à sens unique tout en instruisant plusieurs mesures d'accompagnement permettant de limiter la gêne pour les riverains et usagers habituels.

La réaction des maires de Solaize, de Vernaison et de certains élus locaux est d'autant plus incompréhensible que ces mêmes élus ont été largement informés de la situation lors d'une première réunion présidée par Bruno Bernard, puis lors d'un comité de pilotage partenarial associant à la demande de la Métropole, toutes les parties prenantes du dossier (Préfet, services de l'État, SNCF Réseau, Région Auvergne Rhône-Alpes, Département du Rhône, communes et intercommunalités de part et d'autre du Rhône entre Lyon et Vienne).

Dans ce contexte, **Bruno Bernard en appelle maintenant à la responsabilité de tous** pour mettre en œuvre les solutions les plus pertinentes à court, moyen et long termes mais aussi pour garantir la sécurité du pont en toutes circonstances. Cela passe notamment par un contrôle de l'interdiction d'accès aux poids lourds, qui relève de la police nationale et des polices municipales.